

**Conférence-Débat**  
7 Novembre 2005 – Palais du Luxembourg

**« PARTICIPATION, UN ENJEU POUR L'EMPLOI »**

---

*Intervention de François SOULAGE*

La participation est actuellement dans l'actualité politique à la suite du rapport de Monsieur Godfrain. Je peux affirmer, pour avoir travaillé depuis 20 ans sur ces questions et avoir à cette occasion rencontré Monsieur Godfrain plusieurs fois, qu'il n'y a en réalité rien de nouveau si ce n'est quelques aménagements marginaux.

Pourtant le sondage cité par l'animateur de cette rencontre montre bien qu'il y a un décalage complet, une inversion totale des réponses lorsque l'on interroge les salariés pour savoir qui devrait avoir le pouvoir dans l'entreprise ; ils pensent à 67 % que ce devrait être les salariés et ceux qui ont effectivement ce pouvoir sont 8 % à dire que ce sont les salariés. On voit bien qu'il y a là potentiellement un décalage extrêmement important entre la pratique économique et le souhait exprimé par les salariés.

Or, comme l'a dit Jean Gautier à l'ouverture de ce colloque, je pense que la participation des salariés au capital des entreprises est un des éléments essentiels de la réussite de la stratégie de Lisbonne. Il faut rappeler que si cette stratégie vise à faire de l'Europe l'économie la plus compétitive, fondée sur l'économie de la connaissance, cette stratégie a également pour objectif de maintenir la cohésion sociale et développer l'emploi. Ces deux derniers aspects de la stratégie de Lisbonne sont souvent oubliés.

Cette recherche de la cohésion sociale a lieu tout autant dans la société civile qu'à l'intérieur même de l'entreprise. Or, jusqu'à présent, la question n'a guère été évoquée sous cet angle dans les politiques de développement des entreprises. Dans les discussions qui ont lieu à Bruxelles dans le milieu des entreprises, on parle toujours de compétitivité, en liant celle-ci à la flexibilité, mais on oublie le plus souvent que la cohésion sociale dans l'entreprise est également un facteur important de productivité et de résistance aux méfaits de la mondialisation.

La cohésion sociale dans l'entreprise c'est aussi la question de la répartition des résultats de l'entreprise. La participation donne une réponse à cette question. Dans ce cas la participation est le moyen pour les salariés actionnaires de capitaliser leur entreprise. Mais pour beaucoup de PME cette participation prend plus souvent la forme d'un revenu complémentaire largement défiscalisé.

**Or dans une entreprise la détention d'une large part du capital par les salariés est un outil indispensable pour :**

- stabiliser l'actionnariat ;
- inscrire la stratégie de l'entreprise dans le long terme ;
- lui donner une capacité d'anticipation ;

sans être soumis aux aléas du rendement financier.

### **Face à cela que voyons-nous ?**

- Le déblocage anticipé de la participation qui affaiblit les entreprises peu dotées de fonds propres.
- Une prudence des entreprises face à cette participation dont elles ne savent pas si au fil de déblocages elle ne risque pas de constituer un capital très peu sûr.
- L'impossibilité, que j'ai personnellement connue à trois reprises, d'introduire dans le droit français des mécanismes qui ont fait leurs preuves aux États-Unis, en Grande-Bretagne, enfin au Québec.

### **Nous devons nous poser deux questions essentielles :**

- N'y a-t-il pas possibilité de mieux articuler participation et épargne retraite qui, comme au Québec, donneraient un cocktail particulièrement favorable au maintien et au développement de l'emploi local ?
- Comment articuler participation et anticipation de la capitalisation nécessaire de l'entreprise sans que les salariés actionnaires soient conduits à s'endetter ?  
C'est la grande réussite des ESOP en Amérique. Dans ce schéma si les salariés n'exercent pas directement leur pouvoir d'actionnaire ou s'ils le font par exemple à travers une structure relais, la part de capital qu'ils détiennent leur donne un réel pouvoir.

Pour faire face à cette nécessité de l'anticipation des besoins de capital de l'entreprise, il manque un outil très important que, pour des raisons curieuses, les gouvernements qui se sont succédé depuis 20 ans, et qui n'avaient pas la même couleur politique, ont toujours refusé : la possibilité pour les fonds communs de placement d'entreprise d'emprunter. Cette capacité d'emprunt est la clé du succès aux États-Unis. Il faut que le salarié actionnaire puisse suivre les étapes de la croissance de la capitalisation. Si tel n'est pas le cas le salarié actionnaire court le risque, si des besoins nouveaux de capitaux dans l'entreprise se font jour, de ne pouvoir encore s'endetter lui-même alors que le fonds commun de placement d'entreprise peut emprunter en fournissant comme garantie les actions de l'entreprise détenues grâce à l'emprunt ainsi contracté.

Nous constatons par cet exemple combien la participation pourrait être un outil d'investissement essentiel en lien avec l'alimentation régulière d'un FCPE, pour le désendetter progressivement. Dans le même temps, nous voyons bien les difficultés pour les salariés des SCOP, malgré les systèmes de prêts personnels mis en place, d'assumer les besoins de capitaux croissants de beaucoup de leurs entreprises.

### **La garantie des apports des salariés**

Cette question n'est pas seulement une mesure technique, c'est une question politique, c'est un renversement de perspective sur les capacités qu'auraient les salariés d'intervenir dans l'entreprise, c'est aussi un changement de priorités dans l'action publique en faveur de la capitalisation des entreprises.

La question est simple : Peut-on, pour l'épargne investie par les salariés directement ou indirectement à travers des fonds communs de placement en entreprise, bénéficier de la même garantie que celle dont disposent les investisseurs en capital-risque ? C'est un changement de perspective essentiel dans la mesure où aujourd'hui le salarié actionnaire qui investit dans sa propre entreprise court le risque de perdre son salaire et celui de perdre son épargne. Le capital-risqueur lui n'a qu'un risque celui de perdre son capital et c'est ce seul risque qui est garanti. On voit bien le déséquilibre qui existe à ce niveau.